

**CHARTRE DE BONNE CONDUITE SUR LE TEMPS DE CANTINE**

La cantine c'est super !!!! On mange avec ses copains, on discute, on découvre de nouvelles saveurs, on reprend des forces avant de retourner à l'école.

Mais pour que le repas et la pause soient agréables pour tout le monde, tu dois comme tes copains respecter certaines règles.

Ces règles sont désormais affichées dans « LA CHARTE DE BONNE CONDUITE SUR LE TEMPS DE CANTINE ».

**Ce que tu t'engages à faire :**

- ✓ **Respecter tous les personnels. Utiliser les formules de politesse : Bonjour, Merci....**

**AVANT LE REPAS**

- ✓ Me mettre en rang calmement pour aller jusqu'à la cantine
- ✓ Entrer dans le calme et m'installer à table

**PENDANT LE REPAS**

- ✓ Parler à voix basse pour ne pas gêner les autres
- ✓ Rester assis correctement
- ✓ Manger proprement
- ✓ Maintenir la propreté du lieu ET prendre soin du matériel
- ✓ Goûter avant de dire que tu n'aimes pas
- ✓ Redemander un plat s'il en reste
- ✓ Tu peux te confier au personnel d'encadrement si tu as des problèmes

**APRES LE REPAS**

- ✓ Aider au rangement de ta table et à son nettoyage (empiler les verres, assiettes et couverts en bout de table et mettre les déchets dans la barquette blanche)
- ✓ Ranger ta chaise
- ✓ Sortir calmement et sans courir après avoir eu la permission
- ✓ Et tu peux signaler tous problèmes aux encadrants

**Ce que tu t'engages à ne pas faire:**

- ✓ Etre incorrect(e) avec les personnels ou tes camarades

**AVANT LE REPAS : Ne pas**

- ✓ Te battre et chahuter dans la cour
- ✓ Bousculer tes copains
- ✓ Entrer bruyamment
- ✓ Amener de la nourriture (sauf si tu as un PAI)

**PENDANT LE REPAS : Ne pas**

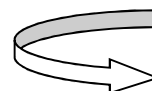
- ✓ Crier ou parler trop fort
- ✓ Gaspiller la nourriture : tu ne joues pas avec et tu demandes la quantité que tu peux manger

**APRES LE REPAS : Ne pas**

- ✓ Te lever sans autorisation
- ✓ Sortir avec de la nourriture (sauf si tu as un PAI)

Et, tu ne peux pas être brutal dans tes jeux avec tes camarades, jouer dans les WC et jeter tes papiers dans la cour.

**LE TEMPS DE CANTINE DOIT ETRE UN MOMENT PLAISIR POUR TOUS !**



# LE PERMIS A POINTS

Dès la rentrée scolaire de septembre, c'est comme les adultes avec le permis de conduire, tu dois respecter tes engagements sinon tu perds des points.



## LE PERMIS A POINTS c'est quoi ???

Le principe : **Tu disposes de 12 points**. Si tu ne respectes pas les règles de la charte de bonne conduite sur le temps de cantine, le personnel encadrant pourra t'enlever un ou plusieurs points suivant la gravité de ce que tu as fait.

**Tu auras d'abord une fiche de réflexion à remplir et à faire signer par tes parents.**

Chaque point perdu sera inscrit sur ton permis avec la date et la bêtise que tu as faite.

Manque de respect au personnel ou camarades	<b>- 4 points</b>
Bagarres ou actes violents envers ses camarades	
Violences verbale ou physique envers un encadrant	<b>-6 points ou exclusion temporaire selon la gravité des faits</b>
Non-respect des règles de sécurité	<b>- 4 points</b>
Jeux avec la nourriture	<b>- 2 points</b>
Irrespect des locaux et du matériel	
Crier	<b>- 1 point</b>
Mal se comporter à table	

**Si tu perds des points, il se passe quoi ???**



Tu as la possibilité **de récupérer des points**

Excuses écrites à la personne visée	<b>+ 1 point</b>
Passer 1 semaine sans réprimande	<b>+ 2 points</b>

- Quand il ne reste plus que **6 points** sur ton permis, une lettre sera envoyée à tes parents pour leur expliquer pourquoi tu as perdu tes points.
- S'il ne te reste que **3 points**, tu seras convoqué(e) avec tes parents en mairie avec Madame Legrand, adjointe au maire chargée des affaires scolaires et périscolaires et David Léognany pour un entretien.
- Enfin si tu n'as **plus de points** sur ton permis, une sanction exceptionnelle sera mise en place à savoir l'exclusion temporaire de la cantine.

A l'issue de la sanction tu récupèreras **6 nouveaux points** sur ton permis.

**Nom et prénom de l'enfant :** .....

**Classe :** .....

**Signature des parents :**

**Signature de l'enfant :**

**Document à retourner signer à l'encadrant du groupe de votre enfant.**

**Date limite de retour : MARDI 10 SEPTEMBRE**